

MÉTHODE D'INDICE DE CRYPTO pondéré par CMC markets

Description de l'Indice

Définitions:

«approvisionnement en circulation» le nombre de pièces qui circulent dans des portefeuilles et des échanges, quelle que soit leur dormance. Analogue aux «actions en circulation» pour les marchés des actions;

«CMC Markets» désigne les sociétés CMC Markets UK plc et CMC Spreadbet plc (respectivement enregistrées sous les numéros 02448409 et 02589529);

«Indice» désigne l'indice de de CMC Markets All;

«Composant de l'indice» désigne l'une des monnaies cryptographiques individuelles utilisées pour construire le prix de l'indice;

«Date de lancement de l'indice» désigne le jour où l'indice commence à être coté et à compter du début de la valeur de base. Voir «Informations complémentaires» pour plus d'informations sur les valeurs de base.

«Événement de perturbation d'indice» désigne tout événement tel que, sans toutefois s'y limiter, entraîne un changement important et une scission dans le protocole de blockchain d'un composant d'indice (tel que défini à la section 2 ci-dessous), entraîne un non-respect des règles. changement de prix dicté par le marché ou crypto-monnaie nouvellement créé;

«Indice diviseur» désigne le nombre utilisé pour calculer l'indice;

«Prix de l'indice» désigne le prix de l'indice;

«Rééquilibrage de l'indice» désigne l'ajustement apporté à un indice par le comité d'examen des indices après une réunion du comité.

“Comité de révision de l'indice” désigne le comité qui examine les composants de la composition de l'indice au moins aux dates de révision ou à tout autre moment et qui est composé d'au moins trois membres de CMC Markets qui doivent être nommés et remplacés de temps à autre par le chef de groupe. de la négociation des marchés CMC à Londres, 133 Houndsditch, Londres, EC3A 7BX;

«Valeur initiale de l'indice» s'entend de 10 000 000 \$, calculés conformément à l'article 3;

«Composant sortant» désigne le composant d'indice affecté qui est remplacé par un autre composant d'indice à la suite d'un événement de substitution;

«Composant qualifiant» désigne un composant choisi pour inclusion dans l'Indice par le Panel de révision de l'Indice;

«Date de rééquilibrage» désigne le premier jour de trading du mois suivant une date de révision;

«Date de révision» désigne le troisième vendredi de mars, juin, septembre ou décembre de chaque année à compter de 2019 ou à toute autre date que le comité de révision de l'indice peut déterminer à son entière discrétion;

«Événement de substitution» désigne le remplacement d'un composant d'indice à la suite d'un événement de perturbation d'indice; et

«Jour de trading» désigne un jour ouvrable de CMC Markets qui est également un jour de trading de toutes les bourses pertinentes pour les Composants de l'Indice (au sens de la section 2 ci-dessous), à l'exception du jour où il est prévu que le trading sur une telle bourse pertinente aura lieu avant l'heure normale de fermeture.

2. Composition initiale de l'indice et nombre minimum de composants de l'indice

À la date de lancement de l'indice, l'indice comprendra initialement douze crypto-monnaies, répertoriées dans le tableau 7.1, jugées appropriées par le comité d'examen de l'indice et dotées d'une pondération à deux niveaux. Les cinq composants qui composent également le principal indice de cryptographie CMC seront divisés en parts égales pour représenter collectivement 60% de la pondération de l'indice. Les sept composants de l'indice de crypto émergent CMC seront également divisés en parts égales et constitueront collectivement 40% de la pondération de l'indice.

Avec une valeur initiale cible de 10 millions de dollars, les pondérations calculées seront utilisées pour attribuer une proportion de la valeur de l'indice à chaque composant de l'indice, qui déterminera ensuite un nombre d'unités par composant de l'indice à l'aide des cours de clôture à la Date de lancement de l'indice. Le nombre d'unités de chaque composant de l'indice est arrondi à 3 chiffres significatifs, ce qui peut entraîner une différence mineure par rapport à la valeur de l'indice cible. Voir la section «Informations complémentaires» pour les composants, les pondérations et le pourcentage d'erreur d'arrondi.

Initialement et lors de chaque rééquilibrage de l'indice, l'indice comprend le nombre de composants de l'indice énumérés au tableau 7.1 (section 7), mais peut faire l'objet d'un examen s'il est inférieur au nombre de composants de l'indice énumérés au tableau 1, un événement de perturbation d'indice.

Pendant les rééquilibrages d'indice, un composant d'indice peut être supprimé de l'indice en raison d'événements de perturbation d'indice.

3. Composition de l'indice et méthode de calcul

À la date de lancement de l'indice (t = 0), sa valeur initiale sera de 10 000 000 \$ (calculée ci-dessous).

$$IV_{(0)} = \sum_{i=1}^n X_{(i,0)} * P_{(i,0)}$$

Où:

IV (0) = Valeur initiale de l'indice le jour de trading t = 0

X (i, 0) = nombre d'unités de la composante i dans l'indice après l'application des règles de plafond et plancher (cap and floor)

P (i, 0) = Prix de la composante i de l'indice le jour de trading t = 0

n = nombre de composants dans l'indice le jour de trading t = 0

le «Prix indiciel» sera ensuite calculé à l'aide de la formule suivante

$$IP_{(s)} = \frac{\sum_{i=1}^n X_{(i,t)} * P_{(i,s)}}{D_{(t)}}$$

Où:

IP (s) = Prix actuel de l'indice à l'heure s

P (i, s) = Prix de l'offre ou de la demande de vente du composant i publié au dernier moment de CMC Markets

n = nombre de composants dans l'indice le jour de trading t

X (i, t) = nombre d'unités de la composante i de l'indice le jour de trading t après l'application des règles de plafond et plancher (cap and floor)

D (t) = diviseur d'indice (tel que défini ci-dessous) le jour de trading t

L'indice diviseur est un nombre utilisé pour définir le prix de l'indice sur une base de 2 000.

Si la capitalisation boursière de l'indice change en raison d'un événement de perturbation de l'indice, un nouveau diviseur d'indice sera calculé en fonction du prix de clôture de chaque composant de

l'indice le jour précédant l'événement de perturbation de l'indice, de manière à maintenir la cohérence du Prix de l'indice.

4. Événement de perturbation de l'indice

Si, lors de la détermination du comité de révision de l'indice, un événement d'interruption de l'indice s'est produit, le comité de révision de l'indice décidera de la meilleure façon de supprimer ou de continuer d'inclure le ou les composants de l'indice. Dans les deux cas, un nouvel indice de division sera calculé en utilisant le prix de chaque composant de l'indice au moment du dernier cours publié avant l'événement de perturbation de l'indice de la composante d'indice concernée.

5. Revue trimestrielle de l'indice

L'indice doit être examiné par le comité d'examen de l'indice à chaque date de révision. Aux dates de révision, tous les composants d'indice seront affichés dans l'ordre décroissant en fonction de leur pondération actuelle dans l'Indice. Toute composante de l'indice qui dépasse le plafond ou la pondération minimale doit être repondérée selon la méthode en vigueur à la date de lancement de l'indice et un nouveau nombre d'unités par composante de l'indice est calculé.

La base du rééquilibrage sera constituée des prix respectifs des composants de l'indice à la date de rééquilibrage pertinente, le prix de l'indice après la date de rééquilibrage étant égal au prix de l'indice avant la date de rééquilibrage.

Si, dans la détermination du comité d'examen des indices, un événement perturbateur de l'indice est survenu à une date de rééquilibrage, la date de rééquilibrage doit être reportée au premier jour de bourse suivant où le comité d'examen de l'indice détermine qu'il n'y a pas d'événement de perturbation des indices.

6. Substitution de composant d'indice

Le comité de révision de l'indice déterminera si chacune des composantes de l'indice est toujours qualifiée de composante qualifiée à chaque date de révision. Si un événement de substitution survient, le composant sortant doit être remplacé par un autre composant d'indice à la date de rééquilibrage, sous réserve d'un événement de perturbation de l'indice.

Le comité de révision de l'indice remplacera pour cette composante sortante pertinente une nouvelle composante de l'indice à compter de la date de rééquilibrage.

S'il n'existe aucun composant qualifiant, la valeur du composant sortant sera répartie proportionnellement entre les composants d'indice restants.

La base de la substitution sera constituée par les prix CMC Markets respectifs des composants de l'indice à la date de rééquilibrage correspondante.

7. Informations complémentaires

Indice All Crypto de CMC Markets

Description générale:

L'indice de CMC All Crypto suit les performances de 12 crypto-devises initiales composées de tous les composants du Crypto Index principal de CMC et de l'indice de crypto émergent CMC. Cet indice sera examiné chaque trimestre par le comité d'examen de l'indice.

L'indice a été créé avec un niveau de base de 2 000 au 31 décembre 2018.

Composants d'indice à la date de lancement de l'indice:

Tableau 7.1

Composante i	Pondération initiale $w(i, 0)$
Bitcoin	12.00%
Ethereum	12.00%
XRP	12.00%
Bitcoin Cash	12.00%
Litecoin	12.00%
EOS	5.71%
Stellar Lumens	5.71%
Cardano	5.71%
TRON	5.71%
Monero	5.71%
Dash	5.71%
NEO	5.71%

Le pourcentage d'erreur d'arrondi pour l'Indices All Crypto de CMC est de 0,01714%.